



DURÉE
2 HEURES



PRÉ-REQUIS
AUCUN



PUBLIC
L'ENSEMBLE DU
PERSONNEL



**RESPONSABLE
PÉDAGOGIQUE**
Pierre HOSTE



**NOMBRE
DE STAGIAIRES**
4 à 12 Stagiaires



DELAIS ET MODALITES
Modalités et délais d'accès
d'environ 7 jours



ACCESSIBILITE PMR
Accessible aux personnes
porteuses de handicap



CONDITIONS TARIFAIRES
* Intra à partir de 450 €/HT / Session
* Inter à partir de 190 €/HT / Stagiaire

* Les tarifs présentés sont donnés à titre indicatif en €/HT. Ils peuvent être adaptés en fonction de la distance de votre établissement, du nombre de participants et des moyens pédagogiques et humains à mobiliser afin de répondre précisément à vos besoins. Un devis personnalisé pourra être établi sur simple demande.

ÉQUIPIER INCENDIE AVEC MISE EN SÉCURITÉ

FORMATION - FSI05.5

FSI05.5-17-06-26 - VERSION 4.00 - © LST FORMATIONS

Le rôle du primo-intervenant.
La formation à la sécurité incendie et à la mise en sécurité vise à enseigner les techniques de lutte contre un début d'incendie, à aborder la lecture du système de sécurité incendie et les procédures de mise en sécurité nécessaires aux personnes.

LES OBJECTIFS

de cette action de formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité :

- De mettre en œuvre et d'utiliser efficacement et en sécurité les différents moyens d'extinction.
- D'appliquer les consignes de sécurité incendie et de mise en sécurité propre à son établissement.
- De comprendre le fonctionnement du système de sécurité incendie et d'en assurer une analyse simple et efficace.
- D'adopter au quotidien un comportement préventif face aux risques d'incendie en mettant en application les bonnes pratiques de prévention du risque incendie.

ÉQUIPIER INCENDIE AVEC MISE EN SÉCURITÉ

AU PROGRAMME de cette action de formation

PARTIE THÉORIQUE

Consignes de sécurité.

- L'organisation de la lutte contre l'incendie.
- Les consignes générales et spécifiques.

Naissance et évolution d'un incendie.

- Les différentes causes d'incendies.
- Le triangle du feu.
- Les classes de feu.
- Les modes de propagation.
- Les procédés d'extinction.

Les moyens d'extinction.

- Les différents types d'extincteurs et les agents extincteurs.
- Les RIA, le cas échéant (Robinet d'Incendie Armé).
- Principe de fonctionnement.

Les facteurs aggravants.

- Les fumées.
- La panique.

Conduire à tenir en cas d'alarme.

- Définition et organisation de la mise en sécurité.
- Rôle des personnels soignants et non soignants lors de la mise en sécurité.

La levée de doute.

- Dispositifs d'aide à la mise en sécurité.

Le système de sécurité incendie.

- Définir le rôle du SSI.
- Analyser efficacement et rapidement le tableau de signalisation du SSI.
- Le réarmement du SSI.

Les préventions des incendies.

- Les clés de la prévention.



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du Travail : Article R4227-28
et suivants du Code du travail
Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants).
Règle APSAD R6 : Maîtrise du risque
d'incendie et industriel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs, démonstrations
par le formateur, études de cas,
exercice sur feux réels...

CONDITIONS D'ÉVALUATIONS

Partie théorique : QCM
Partie pratique : Évaluation
individuelle sommative.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Recommandé : 2H00 tous les ans.

ÉQUIPIER INCENDIE AVEC MISE EN SÉCURITÉ

AU PROGRAMME de cette action de formation

PARTIE PRATIQUE

Exercices d'extinction sur feux réels.

- Mise en œuvre d'un extincteur à eau pulvérisée.
- Mise en œuvre d'un extincteur CO2.
- Mise en œuvre d'un extincteur à poudre (quand les conditions le permettent).
- Les distances d'attaque.
- Le positionnement d'un extincteur vide de son contenant.
- Étude des risques de feux dans les différentes zones de travail.
- Quel extincteur utiliser ?
- Utilisation et manipulation du SSI.

Visite de l'établissement.

- Identification du matériel à disposition des collaborateurs.
- Identification des points de rassemblements.
- Identification des plans de l'établissement.
- Identification des moyens techniques spécifiques propre à l'établissement.
- Identification des locaux à risque particuliers.

Exercice de mise en sécurité.

- Mise en œuvre d'un exercice de mise en sécurité «Translation horizontale» à partir d'une chambre sinistrée :
- Définir les rôles.
- Cheminement à parcourir.
- Action à réaliser et conduite à tenir au point de rassemblement.
- Utilisation d'un générateur de fumée froide (si possible).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du Travail : Article R4227-28
et suivants du Code du travail
Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants).
Règle APSAD R6 : Maîtrise du risque
d'incendie et industriel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs, démonstrations
par le formateur, études de cas,
exercice sur feux réels...

CONDITIONS D'ÉVALUATIONS

Partie théorique : QCM
Partie pratique : Évaluation
individuelle sommative.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Recommandé : 2H00 tous les ans.